

Chapitre 11

ASPECTS RELIGIEUX ET CULTURELS

Après avoir montré les éléments de différenciation qui permettent de dégager l'originalité des sites et des secteurs de la vallée de l'Isère, il importe de mettre en valeur les facteurs d'homogénéité, de dégager les éléments communs qui montrent une certaine unité de la vallée, depuis le col du Petit-Saint-Bernard jusqu'au confluent avec le Rhône. Il s'agit essentiellement des aspects religieux et culturels. La vallée de l'Isère est un axe, par où pénètrent des cultes, des formes artistiques, des modèles culturels.

Ces facteurs d'homogénéité de la vallée apparaissent surtout à la fin de la période étudiée, c'est-à-dire vers la fin du II^{ème} siècle, au moment où la romanisation est plus avancée.

S'il n'y a pas d'unité politique, puisque les Romains ont, sur le plan administratif, séparé la haute vallée, secteur puis province des Alpes Grées du reste de la vallée, intégrée à la cité de Vienne, si les différents secteurs de la rivière ont eu des rythmes variables d'intégration à la civilisation romaine, les éléments religieux et culturels amènent les populations de la vallée à un certain degré de romanisation, qui atténue les différences locales.

I - LES ASPECTS RELIGIEUX

Les aspects religieux seront analysés uniquement sous l'angle de l'unification de la vallée. Une étude exhaustive de la religion dans la vallée de l'Isère n'a pas lieu d'être faite ici (¹¹⁹⁹).

Les monuments funéraires, les formules et les symboles funéraires, le remplacement des dieux gaulois traditionnels par les dieux gallo-romains, la diffusion du culte impérial et la pénétration des religions gréco-orientales sont les facteurs de l'unification religieuse de la vallée de l'Isère, où s'affirme un syncrétisme religieux.

A) MONUMENTS FUNERAIRES, FORMULES ET SYMBOLES FUNERAIRES

1) Les monuments funéraires

L'évolution du signe extérieur de la tombe se diffuse, chez les Allobroges, à partir de Vienne : au I^{er} siècle, la table de pierre, puis au II^{ème} siècle, le cippe, très fréquent à Vienne et à Lyon, après 70, se diffusent dans les régions voisines, ce qui marque une évolution dans les sentiments de piété à l'égard des disparus.

Le sarcophage, attesté à Vienne et à Lyon après 120, se rencontre fréquemment au II^{ème} siècle dans la vallée de l'Isère, en particulier dans la basse vallée.

2) Les formules funéraires

Un classement, concernant les formules funéraires, fondé sur des inventaires d'inscriptions, permet d'observer une évolution chronologique du I^{er} au III^{ème} siècle ap. J.-C. Le nom du défunt, indiqué au datif au I^{er} siècle, s'accompagne, au II^{ème} siècle, d'une dédicace

¹¹⁹⁹. B. Rémy, *Les Allobroges, population et religion; recherches épigraphiques*, Lyon, 1971, (inédit); J. Prieur, *Croyances et cultes dans la Savoie antique, L'histoire en Savoie*, n. 102, 1991; P. Broise et B. Rémy, " De la conquête romaine aux invasions germaniques; la civilisation romaine en Savoie", dans P. Guichonnet (dir.), *Nouvelle Histoire de la Savoie*, Toulouse, 1996, p. 80-87.

aux dieux Mânes. L'association de la *memoria* aux Mânes est fréquente à Lyon, à partir de 140, puis atteint la vallée de l'Isère (1200).

3) Les symboles funéraires : l'*ascia*

Parmi les rites funéraires romains, la dédicace sous l'*ascia* s'est développée dans la vallée de l'Isère.

a) Les *asciae* de la vallée de l'Isère (1201) sont surtout présentes dans la basse vallée et la région de Grenoble, ce qui est le cas à :

- Tain-l'Hermitage (1202) avec la formule funéraire: *DM* ;
- Saint-Laurent-en-Royans (1203) avec la formule funéraire au datif; les noms sont celtiques;
- Saint- André- en- Royans (1204) avec la formule funéraire : *DM* ;
- Grenoble : dix-sept *asciae* :
 - * dont six (1205) avec la formule funéraire *DM* seulement;
 - * cinq (1206) avec la formule funéraire *DM* accompagnée de noms remarquables dont *Hilariae Myrosies* et décurion de Vienne; *librari XL Galliarum stationis Cularonis*; un affranchi impérial; *Eudaemonis*;
 - * trois (1207) avec la formule funéraire *DM* et *Memoriae aeternae* , dont une avec le nom *Innocens*;
 - * une (1208) avec la formule funéraire au nominatif;
 - * une (1209) avec la formule funéraire au datif et une mention de tribu;

¹²⁰⁰. Cf. *supra* ch. 10.

¹²⁰¹. J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, ouv. cit., répertoire des *asciae* de Gaule, p. 296-311.

¹²⁰². *CIL*, XII, 1784.

¹²⁰³. *CIL*, XII, 2212.

¹²⁰⁴. E. Espérandieu, *I.L.G.N.*, n. 335.

¹²⁰⁵. *CIL*, XII, 2240; 2246; 2250; 2267; 2275; 2306.

¹²⁰⁶. *CIL*, XII, 2244; 2252; 2254; 2258; 2298.

¹²⁰⁷. *CIL*, XII, 2270; 2272; 2273.

¹²⁰⁸. *CIL*, XII, 2279.

¹²⁰⁹. *CIL*, XII, 2290.

* une (1210) avec la formule funéraire *Quieti perpetuae*.

- Saint-Pierre-de-Soucy (1211), avec la formule funéraire *DM*.

La répartition géographique est inégale, bien que les *asciae* soient présentes partout : trois en basse vallée, une en Combe de Savoie et dix-sept, la très grande majorité, à Grenoble ou dans ses environs.

b) La signification des *asciae*

A l'origine du rite, la dédicace sous l'*ascia* s'accompagnait sans doute d'un sacrifice et d'une libation.

Le symbole funéraire de l'*ascia* est associé parfois avec un instrument, le niveau accompagné du fil à plomb, qui marque l'égalité devant la mort. L'*ascia* est un instrument de maçon ou de tailleur de pierre et doit être envisagé comme un acte rituel de fondation, la marque de la consécration d'un monument. A côté de l'acte matériel et rituel de fondation, il y a la sanctification d'une fondation funéraire. Un caractère sacré est conféré à la demeure mortuaire par le rite de la dédicace sous l'*ascia*, qui est un acte religieux, inaugurant le culte funéraire, accompagné d'un sacrifice et d'une libation, et conservant l'inviolabilité de la tombe, en la plaçant sous la protection divine (1212).

Ce culte semble avoir pris naissance en Méditerranée orientale et s'acheminer en Illyrie, en Cisalpine, puis en Gaule. Il y a un lien entre la diffusion de la dédicace sous l'*ascia* et les adeptes des cultes orientaux. Ce sont les vétérans et les soldats originaires de l'Orient qui semblent avoir été prompts à adopter le rite de l'*ascia* (1213). D'Illyrie, où le rite se développe dans les milieux militaires, l'*ascia* passe

¹²¹⁰. *CIL*, XII, 2283.

¹²¹¹. *CIL*, XII, 2319.

¹²¹². J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, ouv. cit., p. 91.

¹²¹³. J.-J. Hatt, ouv. cit., p. 95.

en Cisalpine où elle est adoptée par les corporations de nautes, puis en Narbonnaise, où elle est accompagnée, parfois, par des noms religieux. C'est dans les villes que cette association nom religieux / *ascia* est la plus fréquente. Puis l'*ascia* se diffuse dans les milieux autochtones, les populations celtiques adaptant un rite d'origine étrangère, parce qu'il correspondait de très près à un ensemble de conceptions et d'habitudes indigènes (1214).

Ainsi, ce sont les milieux convertis aux cultes orientaux qui semblent avoir introduit l'*ascia*. Ils sont très nombreux dans la vallée de l'Isère, à Grenoble. Mais ils ne sont pas les seuls à diffuser cette vogue, puisque nous trouvons l'*ascia* dans la basse vallée, en milieu indigène, et aussi à Grenoble, au II^{ème} siècle, car les populations des campagnes s'y rendent, à cause du développement commercial. La pénétration de l'*ascia* en milieu indigène est facilitée par une habitude ancienne, qui plaçait la tombe et les morts sous la protection d'une divinité.

Le cas de Saint-Laurent-en-Royans (1215) est significatif, à cet égard : Connia et Connius sont deux noms indigènes; une *ascia* est sculptée sur la face gauche du cippe.

L'expansion du rite de l'*ascia* est étroitement liée au réseau des voies de communication; ce qui explique la forte concentration à Grenoble, qui a des *asciae* au I^{er} siècle. La ville est placée sur une des grandes voies qui relient la Cisalpine à la Gaule. Le pays des Allobroges concentre beaucoup d'exemples. Un lien est établi avec les noms religieux nombreux, en particulier à Grenoble, (Hilaria, Myrosies, Eudaemon, Innocens...) ainsi qu'avec le culte de Cybèle.

C'est surtout au II^{ème} siècle que l'*ascia* se diffuse, si on se réfère aux critères de datation des inscriptions, en particulier *DM* en abrégé, dédicace aux

¹²¹⁴. J.-J. Hatt, ouv. cit., p. 98-101.

¹²¹⁵. *CIL*, XII, 2212.

dieux Mânes; l'association de la mémoire du défunt, devenant fréquente dans la II^{ème} moitié du II^{ème} siècle (¹²¹⁶). Ce rite devient un élément unificateur dans la vallée de l'Isère, puisqu'il est présent sur tout son tracé, en liaison avec l'essor économique et commercial, avec les échanges routiers et fluviaux. Le deuxième siècle voit l'extension de l'*ascia* sur les monuments funéraires de toute la vallée de l'Isère, sans distinction de sexe, de statut social ou de profession, soit sous la forme de représentation figurée, soit sous la forme d'une dédicace, soit sous les deux formes. Ce rite est peut-être simplement un symbole prometteur d'immortalité (¹²¹⁷).

B) LES DIVINITES GALLO-ROMAINES S'IMPOSENT DANS LA VALLEE DE L'ISERE ET REMPLACENT LES DIEUX GAULOIS TRADITIONNELS

1) LES DIEUX GAULOIS TRADITIONNELS

Des témoignages épigraphiques montrent que les divinités indigènes traditionnelles sont encore très présentes au début du Haut-Empire :

- Aximus, le dieu topique d'Aime associé aux Matrones sur un ex-voto, retrouvé à Aime (¹²¹⁸), qui devait être l'une des divinités les plus importantes des Ceutrons, puisqu'il a donné son nom au chef-lieu de ce peuple de la Tarentaise (¹²¹⁹ :

" *Matro/nis Axi/mo L(ucius) Iulius / Marcellinus / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).*"

" Aux Matrones et à Aximus, Lucius Iulius Marcellinus a accompli ce voeu de bon gré. "

¹²¹⁶. Y. Burnand, " Chronologie des épitaphes romaines de Vienne (Isère), " *REA*, 1961, p. 291-313.

¹²¹⁷. P. Broise et B. Rémy, " De la conquête romaine aux invasions germaniques; la civilisation romaine en Savoie", dans P. Guichonnet (dir.), *Nouvelle Histoire de la Savoie*, Toulouse, 1996, p. 87.

¹²¹⁸. *CIL*, XII, 100.

¹²¹⁹. P. Broise et B. Rémy, " De la conquête romaine aux invasions germaniques; la civilisation romaine en Savoie", dans P. Guichonnet (dir.), *Nouvelle Histoire de la Savoie*, Toulouse, 1996, p. 80.

- Le culte des Matrones était très ancien et était la survivance du culte de la Déesse-Mère. On retrouve une dédicace aux Matrones à Allondaz (1220) et une autre à Moûtiers (1221). Personnifications universelles de la terre et de la prospérité agricole, garantes de la santé des hommes, les déesses mères sont appelées *Matrae* à Allondaz, où Mithres délimite une aire sacrée pour elles, et *Matronae* chez les Ceutrons.

- Mantounos à Salins-les-Thermes, près de Moûtiers, dans la haute vallée (1222) :

" *Mantouno / ex voto / Sextus Indutius C(ai) f(ilius) / Gratus.* "

" A Mantounos, Sextus Indutius Gratus, fils de Caius, à la suite d'un voeu. "

- Elausia, à Grésy-sur-Isère (1223) :

" *Iulia Sexti / filia Avita / Elausiae (ex) voto.* "

" Iulia Evita, fille de Sextus, à Elausia, à la suite d'un voeu. "

- Limetus est attesté à Châteauneuf (1224), où un sanctuaire lui est consacré.

2) LES DIEUX GALLO-ROMAINS

Avec la conquête romaine, les dieux gallo-romains s'imposent. Un phénomène d'assimilation se produit qui aboutit à vénérer une divinité indigène sous un nom romain (1225). Mercure est le plus populaire des dieux.

a) LE CULTE DE MERCURE

Si Mars est prédominant dans le panthéon de la Narbonnaise, c'est Mercure qui l'emporte chez les

¹²²⁰. *CIL*, XII, 2448.

¹²²¹. E. Espérandieu, *ILGN.*, n. 17.

¹²²². *AE*, 1959, 134.

¹²²³. *AE*, 1966, 244.

¹²²⁴. *AE*, 1982, 696.

¹²²⁵. P. Broise et B. Rémy, " De la conquête romaine aux invasions germaniques; la civilisation romaine en Savoie", dans P. Guichonnet (dir.), *Nouvelle Histoire de la Savoie*, Toulouse, 1996, p. 81.

Allobroges. Son culte est connu par des inscriptions et des monuments figurés. Attesté dès le règne d'Auguste, ce culte s'est prolongé jusqu'au III^{ème} siècle. Par le nombre d'inscriptions, de monuments figurés, et par le témoignage archéologique exceptionnel du *fanum* de Châteauneuf (Savoie), ce culte apparaît prépondérant dans la cité de Vienne (¹²²⁶). Il joue un rôle unificateur, comparable au culte impérial.

* Les inscriptions

Sur quarante cinq inscriptions (dont deux incertaines) qui mentionnent Mercure dans la cité de Vienne, dix-sept sont dans la vallée de l'Isère (Figure 67) (¹²²⁷).

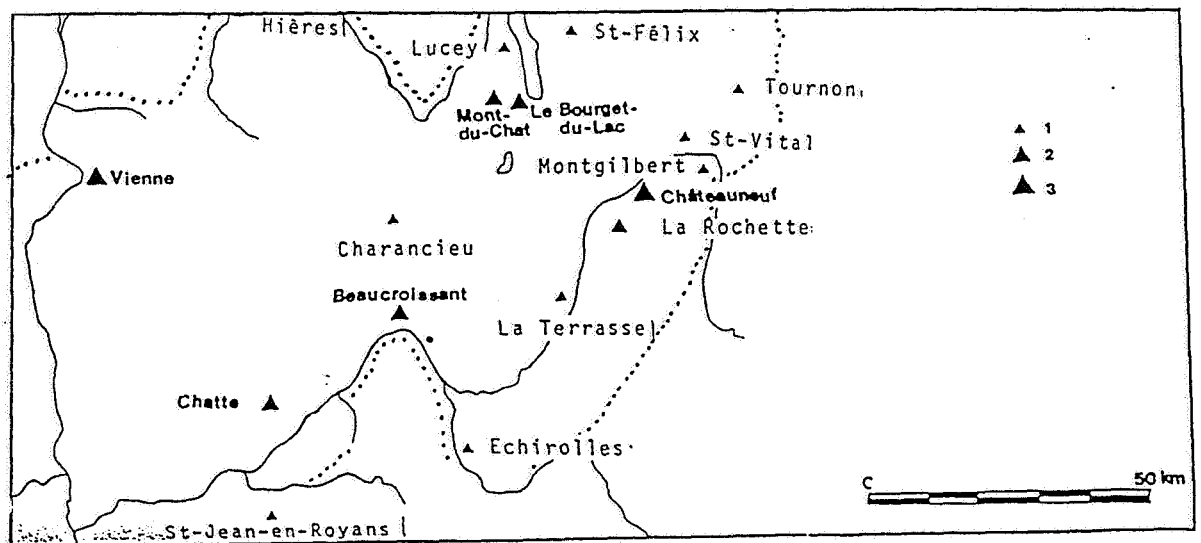


Figure 67

Les inscriptions de Mercure dans la vallée de l'Isère
(d'après B. Rémy)

¹²²⁶. B. Rémy, *Les Allobroges. Population et religion. Recherches épigraphiques*, Thèse, Lyon, 1971, p.171-196; V. Lehmann, *Le culte de Mercure dans la cité de Vienne*, I. Darve, *Les divinités gauloises et romaines de la cité de Vienne*, Mémoires de maîtrise de l'Université de Savoie, 1990-1992; B. Rémy, " Le culte de Mercure dans la cité de Vienne au Haut-Empire, " *Mélanges offerts à B. Gasperrin, Mémoires et documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, t. XCVI, 1994, p.179-204.

¹²²⁷. B. Rémy, " Le culte de Mercure...", art. cit., p. 184.

Le dieu Mercure est bien représenté tout au long de la vallée de l'Isère, grande voie de communication :

- à Chatte, deux tables, du Ier siècle ou de la Ière moitié du IIème siècle, dédiées à Mercure Auguste, par un citoyen au nom celtique, T. Eppius Iullinus, avec la formule : *sacr. ex voto* (1228) ;

- à Beaucroissant, un autel (1229) de la 2ème moitié du Ier siècle, ou de la première moitié du IIème siècle, consacré à Mercure Auguste *Artaius*, par le citoyen Sex. Geminius Cupitus, avec la formule *sacrum ex voto* ; un bloc, du Ier siècle, ou de la première moitié du IIème siècle, consacré à Mercure, par un citoyen au nom celtique, C. Atisius Sedulus, avec la formule *sacr. ex voto* (1230) ;

- à Saint-Jean-en-Royans, un petit autel (1231) du Ier siècle, ou de la première moitié du IIème siècle, consacré à Mercure Auguste par une femme, au nom celtique, Dannia Martina, avec la formule *ex voto* ;

- à La Terrasse, un autel (1232) à la datation incertaine, consacré à Mercure Auguste par un citoyen, au nom celtique, L. Divius Rufus, avec la formule *ex voto SLM* ;

- à Echirolles, un autel (1233) du IIème siècle, consacré à Mercure par un citoyen, L. Manilius Silanus ;

- à Châteauneuf, sept enduits muraux (1234), consacré à Mercure et à Maia, du Ier siècle, avec la formule *sacrificabo* (n° 1) ; consacré à Mercurius par un citoyen, P. Attius Firmus avec la formule *votum feci hic profano do(num)*, de l'époque de Tibère (?) (n° 2) ; à Mercurius *Aucustus*, (Ier siècle, n°7) ; à Mercure, du Ier siècle (n° 13) ; à Mercure et Maia, du Ier siècle, avec la

¹²²⁸. *CIL*, XII, 2195; 2196.

¹²²⁹. *CIL*, XII, 2199.

¹²³⁰. *CIL*, XII, 2200.

¹²³¹. *CIL*, XII, 2213.

¹²³². *CIL*, XII, 2222.

¹²³³. *CIL*, XII, 2223.

¹²³⁴. Chr. Mermet, " Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie) ", *Gallia*, 1993, 50, art. cit., p. 95-138; graffites n. 1, 2, 7, 13, 14, 51, 70.

formule (*VSLM*) (n° 14); à Mercurius, du Ier siècle (n° 51); à Mercurius, du Ier siècle (n° 70).

Une inscription du temple indigène, le *fanum*, semble s'adresser au dieu gaulois Limetus ou à Mercure et Maia. A un culte indigène initial s'est superposé, sur le site de Châteauneuf, un culte officiel tout au long du Ier siècle ap. J.-C.;

- à Montgilbert, un bloc consacré à Mercure Auguste, à la datation imprécise (1235);

- à Saint-Vital, un autel (1236) consacré à Mercure par deux citoyens, C. Betutius Bassinus et C. Betutius Gratinus, de la 2ème moitié du Ier siècle ou du IIème siècle, avec la formule *votum*;

- à Tournon, une tablette (1237) consacrée à Mercure, à la datation imprécise.

Ces inscriptions proviennent davantage des campagnes et des bourgades rurales que des villes. Dans l'ensemble ces textes sont très laconiques et il est difficile de discerner les motivations des dédicants derrière des formules stéréotypées comme *ex voto* ou *v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) (VSLM)*. Mercure est souvent qualifié d'Auguste; il est parfois associé à d'autres dieux, comme Maia à Châteauneuf.

* Les sanctuaires

Mercure est honoré dans des temples et dans des sanctuaires. Le seul qui est attesté archéologiquement est le *fanum* de Châteauneuf, d'abord consacré au dieu gaulois Limetus. Il a été découvert avec d'autres vestiges (thermes, théâtre, habitat). De plan quadrangulaire classique (20, 40 X 10, 20 m), il est formé de deux chambres disposées symétriquement par rapport à l'inscription scellée au centre géométrique du péribole. Le dépôt votif de fondation permet de dater sa construction de la fin du règne d'Auguste ou du début de

¹²³⁵. *CIL*, XII, 2322.

¹²³⁶. *CIL*, XII, 2339.

¹²³⁷. *CIL*, XII, 2341.

celui de Tibère. Les graffites à Rome et aux empereurs indiquent, au moins officieusement un sanctuaire local de culte impérial.

Le culte de Limetus a été progressivement recouvert par celui de Mercure et de Maia, sans le faire disparaître complètement, mais en lui donnant un aspect plus romain. L'occupation du *fanum* semble avoir duré jusqu'à l'époque flavienne où l'ensemble est détruit brusquement. Il semble qu'un nouveau sanctuaire ait été reconstruit peu après un peu plus loin .

Les autres sanctuaires sont beaucoup plus mal connus, mais les découvertes archéologiques permettent d'affirmer l'existence d'autres lieux dans la vallée de l'Isère :

- à La Rochette, d'où provient l'ex-voto de Iustus, esclave de Mercure et de Cérès (1238) ;
- en un lieu indéterminé de la région de Mercury : inscription d'un prêtre de Mercure à Tamié (1239), inscriptions dans un rayon de cinq kilomètres (celles de Saint-Vital et de Tournon);
- dans le secteur de Chatte (deux inscriptions) et de Beaucroissant (deux inscriptions).

* Les dédicants

On ne compte parmi eux qu'une seule femme, Dannia Martina. Iustus était esclave. Beaucoup de dédicants sont des citoyens romains, ce qui n'est guère étonnant, même en l'absence de mention de filiation ou de tribu, car la cité de Vienne, qui avait obtenu sous Auguste le statut de colonie de droit latin, est devenue colonie romaine honoraire, sous le nom de *Colonia Iulia Augusta Florentia Vienna*, pendant le règne de Caligula, peut-être en 39-40, lors du séjour de l'empereur en Gaule. Ils portent les *tria nomina* ou, plus tardivement les *duo nomina* (gentilice + surnom), qui caractérisent les citoyens romains (1240).

¹²³⁸. *CIL*, XII, 2318.

¹²³⁹. *CIL*, XII, 2340.

¹²⁴⁰. B. Rémy, " Le culte de Mercure dans la cité de Vienne au Haut-

Les fidèles de Mercure sont aussi des indigènes, car ils sont nombreux à porter des noms celtiques. Leur origine sociale semble assez modeste. Ceux qui sont les auteurs de dédicaces gravées sur des autels, des tables, ou des plaques, avaient des moyens financiers. Mais il y avait aussi des graffites, comme à Châteauneuf, des donations (à Châteauneuf, cinq deniers à Mercure et deux deniers et demi à Maia (graffite n° 1). Ces offrandes montrent des fidèles assez peu fortunés, qui honorent le plus grand dieu de la cité de Vienne. Son caractère de dieu souverain lui donne cet aspect de dieu unificateur dans la vallée de l'Isère, comme dans la cité de Vienne. Très populaire dans la cité, il est fréquemment associé à d'autres divinités.

b) AUTRES DIEUX

* Le dieu Mars est présent à Aime où une inscription de la fin du II^{ème} siècle le mentionne (¹²⁴¹) et où un sanctuaire est attesté. Plus en aval dans la vallée, on le retrouve à Grenoble (¹²⁴²).

* Jupiter est aussi largement présent sur les inscriptions :

- A Aime, chez les Ceutrons (¹²⁴³);
- à Saint-Pierre-d'Albigny, en Combe de Savoie (¹²⁴⁴) et à Grenoble (¹²⁴⁵), chez les Allobroges.

Son nom officiel de Jupiter Optimus Maximus, qui évoque le dieu inaccessible du Capitole, ne peut occulter le dieu indigène qu'on invoquait, car il fallait à tout prix gagner les bonnes grâces du temps (¹²⁴⁶). Il dispose en

Empire, " *Mélanges offerts à B. Grosperin, Mémoires et documents de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, t. XCVI, 1994, p. 193.

¹²⁴¹. E. Espérandieu, *ILGN.*, n. 15.

¹²⁴². *CIL*, XII, 2218; 2219; 2220.

¹²⁴³. *AE*, 1991, 1184.

¹²⁴⁴. *CIL*, XII, 2332.

¹²⁴⁵. E. Espérandieu, *ILGN.*, n. 337.

¹²⁴⁶. P. Broise et B. Rémy, " De la conquête romaine aux invasions germaniques; la civilisation romaine en Savoie", dans P. Guichonnet (dir.), *Nouvelle Histoire de la Savoie*, Toulouse, 1996, p. 83.

particulier du sanctuaire du Petit-Saint-Bernard. Près de la *mansio*, on a retrouvé un buste en argent de Jupiter Dolichenus. Ce dieu revêt alors les caractères d'un dieu syrien, à partir du II^{ème} siècle, se substituant à un dieu local (1247).

Ce culte de Jupiter est considéré comme l'*interpretatio Romana* d'un culte indigène préexistant (1248).

* Apollon est, lui aussi, bien représenté dans la vallée de l'Isère, soit d'amont en aval :

- à Val d'Isère, par une statuette en bronze (1249);
- à Gilly (1250) :

" *Apollini / Aug(usto) / Sex(tus) Atilius / Tertius / ex voto.*"

" A Apollon Auguste, Sextus Atilius Tertius, à la suite d'un vœu. "

- A Grésy-sur-Isère (1251).

3) Les dieux romains

Les hauts fonctionnaires, qui sont en poste chez les Ceutrons de la haute vallée, adorent les dieux romains traditionnels. Ainsi Titus Pomponius Victor (1252) adresse, en vers, sa prière à Silvain. De même, un procureur anonyme d'Aime fait une dédicace (1253) à Jupiter Optimus Maximus, Junon Reine, Minerve (la triade capitoline), le Soleil, la Lune. Il prend toutefois soin d'honorer Hercule Graius, un dieu local assimilé (1254)

¹²⁴⁷. *Carte archéologique, Savoie*, p. 205.

¹²⁴⁸. J. Le Gall, " Jupiter et les grands cols, " *Actes CICA*, 1969, p. 171-178; J.-J. Hatt, " Divinités indigènes alpines, " *Atti Ce. S.D.I.R.*, vol. VII, 1975-1976, p. 353-363. F. Landucci Gattinoni, " I Salassi e il culto di Iuppiter Poeninus, " *Peuplement et exploitation du milieu alpin*, suppl. à *Caesarodunum*, XXV, 1991, p. 127-135, montre qu'au col du Grand-Saint-Bernard, la romanisation du culte fut imposée par la force, à l'époque d'Auguste, ce qui ne semble pas être le cas du col du Petit-Saint-Bernard.

¹²⁴⁹. *Carte archéologique, Savoie*, p. 209.

¹²⁵⁰. *CIL*, XII, 2342.

¹²⁵¹. *AE*, 1936, 112.

¹²⁵². *CIL*, XII, 127.

¹²⁵³. *AE*, 1991, 1184.

¹²⁵⁴. P. Broise et B. Rémy, " De la conquête romaine aux invasions

et " les dieux protecteurs de la province. "

C) LE CULTE IMPERIAL

Des témoignages du culte impérial ont été retrouvés out au long la vallée et soulignent la précocité de ce culte au Haut-Empire.

1) L'épithète Auguste associée aux divinités est particulièrement fréquente avec le dieu Mercure

a) Par cette épithète, les Romains cherchent certainement à introduire dans les provinces le culte impérial et à s'assurer la loyauté des Gaulois, en les attachant par ce biais à l'Empire et à son chef. L'association de l'adjectif *Augustus* et des dieux gallo-romains, comme Mercure, montre que les Gaulois ont spontanément repris à leur compte une démarche qui aurait ainsi perdu son caractère quasi-officiel (1255). Ainsi, sur le site de Châteauneuf au début du Ier siècle ap. J.-C., l'épithète *Augustus* est associée à Mercure dans un lieu qui est au confluent de l'Arc et de l'Isère, et dans une position centrale au milieu de la Combe de Savoie. Ce site à caractère religieux est particulièrement précoce et la romanisation s'y affirme dès le début du Ier siècle ap. J.-C.

b) Les hommages rendus aux divinités augustes, comme Apollon, Mars, les Mères... témoignent d'un souci de contrôle du panthéon gaulois traditionnel par le pouvoir romain (1256).

germaniques; la civilisation romaine en Savoie", dans P. Guichonnet (dir.), *Nouvelle Histoire de la Savoie*, Toulouse, 1996, p. 84.

¹²⁵⁵. B. Rémy, " Le culte de Mercure...", art. cit., p.185 et note 30, p. 195-196, où l'auteur cite toute la problématique bibliographique concernant l'épithète "Auguste " accolée aux divinités.

¹²⁵⁶. P. Broise et B. Rémy, " De la conquête romaine aux invasions germaniques; la civilisation romaine en Savoie", dans P. Guichonnet (dir.), *Nouvelle Histoire de la Savoie*, Toulouse, 1996, p. 85.

2) Le culte impérial est organisé administrativement

a) Le culte officiel avait ses prêtres à Vienne, pontifes, augures, flamines d'Auguste, de Mars et de la Jeunesse (1257). Certains d'entre eux sont originaires de la vallée de l'Isère (1258) :

- à Grenoble, Aulus Caprius Antullus, flamine de Mars; un magistrat anonyme, flamine d'Auguste; Sextus Iulius Condianus, flamine de la Jeunesse;

- à Grésy-sur-Isère, un magistrat anonyme qui a été pontife.

b) Le culte municipal des impératrices est assuré par les flaminiques du Grésivaudan et de Grenoble (1259) : Iulia Vera, flaminique, est connue par une inscription de La - Chapelle-Blanche (1260); Devillia Attica est flaminique à Grenoble (1261).

c) Le culte impérial municipal est desservi par des sévirs augustaux, comme, dans la région de Grenoble, Publius Cassius Hermetio, Sextus Attius Myrosies. Ils exercent pendant une année le culte impérial, occupent une place importante dans la société, et tissent parfois des alliances familiales avec les notables de la région, à l'exception de ceux qui sont affranchis (1262).

3) Les hommages aux empereurs

a) Les dédicaces aux empereurs

Les dédicaces sont faites aux *numina* de l'ensemble des empereurs vivants et morts, les dédicants souhaitant vénérer la puissance divine des empereurs.

A Moûtiers, l'inscription des *numina Augg(ustorum)*,

¹²⁵⁷. *Carte archéologique, Isère*, p. 41.

¹²⁵⁸. *CIL*, XII, 2236; 2249; 2245; 2237; cf. *supra* ch. 10.

¹²⁵⁹. *CIL*, XII, 2317; 2320.

¹²⁶⁰. *CIL*, XII, 2317; cf. *supra* ch. 10.

¹²⁶¹. *CIL*, XII, 2241.

¹²⁶². *CIL*, XII, 2237; 2244; cf. *supra* ch. 10.

de la Grande Mère et des *Matrones Salvennae* montre le caractère religieux de la démarche (1263) :

" *Numinibus / Augg(ustorum) / matri deum / et matronis / Salvennis / T(itus) Romanus / Mercator / ex voto.* "

" Aux puissances divines des deux Augustes, à la mère des dieux et aux *Matrones Salvennae*, Titus Romanus Mercator, à la suite d'un vœu. "

D'autres dédicaces au *numen* des empereurs semblent beaucoup plus formelles et on peut s'interroger sur le caractère officiel de ces inscriptions et sur l'absence de spontanéité des dédicants (1264) :

- à Aime (1265) ;

- à Grenoble (1266) :

" *Numinibus Augg(ustorum) --- / et deae Dian(ae) / ---.*"

" Aux divinités des empereurs et à la déesse Diane. "

Les habitants de la vallée honorent les empereurs vivants , soit par des dédicaces rédigées au datif pour Auguste à Aime (1267) , pour Caligula à Saint-Jean-de-la-Porte (1268) , Nerva à Aime (1269) , soit par des inscriptions gravées, *pro salute* , pour la protection de Commode à Gilly-sur-Isère (1270) :

" *(Pro salute et incolum)itate (et vic)toria / (Imp(eratoris) Caes(aris) M(arci) Aureli Com)modi An(ton)ini Aug(usti) / (Pii ...*"

" Pour le salut et la sauvegarde et la victoire de l'empereur César Marcus Aurelius Commode Antoninus Auguste, Pieux ..."

Les graffites du *fanum* de Châteauneuf sont en l'honneur de Néron et de plusieurs empereurs indéterminés et pour la déesse Rome (1271) .

¹²⁶³. *AE*, 1978, 453.

¹²⁶⁴. P. Broise et B. Rémy, " De la conquête romaine aux invasions germaniques; la civilisation romaine en Savoie", dans P. Guichonnet (dir.), *Nouvelle Histoire de la Savoie*, Toulouse, 1996, p. 85-86.

¹²⁶⁵. *CIL*, XII, 102.

¹²⁶⁶. *CIL*, XII, 2224.

¹²⁶⁷. *AE*, 1969-1970, 322.

¹²⁶⁸. *CIL*, XII, 2331.

¹²⁶⁹. *CIL*, XII, 104.

¹²⁷⁰. *CIL*, XII, 2343 : pour le texte complet de l'inscription, cf. *supra* ch. 1.

¹²⁷¹. *AE*, 1993, 1111-1157.

b) La spontanéité du culte

La reconnaissance des habitants de Bourg-Saint-Maurice est plus spontanée envers Lucius Verus (161-169), qui a financé la réparation des dégâts causés par les inondations de l'année 163 (¹²⁷²).

4) Le sanctuaire rural de Châteauneuf

a) L'importance du cadre monumental révélé par les fouilles et le culte impérial officiel

La construction du *fanum* date de la fin du règne d'Auguste, ou du début du règne de Tibère. Il comprend un péribole et deux *cellae*, dont une succède à une *cella* préromaine. Le site a livré 77 graffites, dont 59 gravés sur les murs de la *cella*, avec des dédicaces. L'analyse des graffites révèle cinq dédicaces à Rome et douze au culte impérial sous diverses appellations : *Augustus* cinq fois, *Caesar* quatre fois, *Imperator* deux fois, l'empereur Néron une fois. Le nombre important de dédicaces à Rome et à Auguste laisse supposer l'implantation officielle, sur ce site, d'un culte impérial.

Le théâtre, situé au flanc de la colline, au diamètre estimé à 54 mètres et une profondeur de 40 mètres, dont la scène est assez réduite, comme en Aquitaine, semble avoir été construit au début du Ier siècle ap. J.-C. Il est à proximité immédiate du *fanum*. Les thermes datent de la fin du Ier siècle, et peuvent avoir été utilisés pour des rites de purification (¹²⁷³).

Les fidèles faisaient des offrandes en numéraire ou en

¹²⁷². *CIL*, XII, 107.

¹²⁷³. Chr. Mermet, " Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie) ", *Gallia*, 50, 1993, p. 107; M. Fincker, F. Tassaux, " Les grands sanctuaires ruraux d'Aquitaine," art. cit., p. 48. Le plan cadastral du site est donné dans le chapitre 7, Figure 55 et le plan du théâtre dans le chapitre 8, Figure 60; *Carte archéologique, Savoie*, p. 141-144.

nature (gâteaux, blé...). Les deux *cellae* utilisaient le bois comme matériau, puisque le toit reposait sur une série de poteaux en bois, ce qui indique le caractère indigène de l'architecture, comme dans les sanctuaires ruraux d'Aquitaine (1274).

b) Des édifices nombreux et des évergésies

A Châteauneuf, sont associés, dans un complexe architectural, un temple, un théâtre, des thermes, connus par les fouilles. Si les éléments indigènes sont présents, surtout au début du Haut-Empire, l'enceinte cultuelle intègre, ensuite, des monuments d'importation romaine, avec les thermes, qui s'implantent à Châteauneuf seulement à la fin du Ier siècle, soit un siècle après le *fanum*.

Des agglomérations secondaires et des *villae* sont situées à proximité du sanctuaire rural, en Combe de Savoie, mais surtout sur la rive opposée de l'Isère, et Châteauneuf a une position centrale dans cette partie de la vallée (1275). Les populations locales sont composées de pérégrins comme les frères Primus et Quartio, fils d'Atepo, mentionnés sur l'inscription dédicatoire du *fanum* (1276), qui sont les premiers évergètes du site.

Sur la rive droite de la rivière, on connaît l'existence d'un autre édifice, une basilique, que révèle une inscription, à Saint-Pierre-d'Albigny (1277). La fonction de ce type d'édifice est mal connue, mais la vocation religieuse des basiliques est attestée dans certains cas (1278), ce qui semble le cas de celle de la Combe de Savoie, car le dédicant de l'inscription offre la basilique à Jupiter Optimus Maximus. Cette évergésie

¹²⁷⁴. M. Fincker, F. Tassaux, " Les grands sanctuaires ruraux d'Aquitaine," art. cit., p. 48.

¹²⁷⁵. Cf. *supra* ch. 8.

¹²⁷⁶. *AE*, 1982, 696; cf. *supra* ch. 10.

¹²⁷⁷. *CIL*, XII, 2332.

¹²⁷⁸. G. de Ruggiero, *Dizionario epigrafico*, I, 1895, s.v. *basilica*, p. 977.; M. Fincker, F. Tassaux, " Les grands sanctuaires ruraux d'Aquitaine," art. cit., p. 52.

démontre le rôle des détenteurs de grandes fortunes dans l'embellissement d'un sanctuaire rural ou de sa région, car, même si l'inscription concernant la basilique a été retrouvée sur la rive opposée de l'Isère, à peu de distance de Châteauneuf, cet édifice, peut très bien être situé sur l'autre rive de la rivière (1279).

c) Un théâtre et des jeux scéniques

La présence d'un théâtre classique à la campagne semble répondre à un besoin de nature religieuse. Il a été édifié dès le début du Ier siècle ap. J.-C. La dimension de la scène est réduite et l'orchestre a un diamètre de 9 mètres; la *cavea* est divisée en deux parties égales, avec couloir de circulation intérieure, comme dans la plupart des théâtres ruraux gallo-romains. Ce théâtre est situé à proximité d'une rivière, comme d'autres exemples relevés en Gaule romaine. Les *villae* les plus proches sont de l'autre côté de la rivière, sur la rive gauche, et non dans la proximité immédiate du site de Châteauneuf. Les populations étaient attirées par des spectacles (1280), ainsi que par des cérémonies (1281) liées au culte dynastique.

Le théâtre est implanté dans un complexe monumental à vocation religieuse. Il est à proximité immédiate du sanctuaire, dans une relation d'alignement, si bien que le spectateur de la *cavea* a le regard dirigé vers le temple et le fidèle du sanctuaire a le regard attiré vers l'intérieur du théâtre (Figure 68 (1282)).

Ainsi, le théâtre et le sanctuaire fonctionnent comme un binôme. Le théâtre n'est pas un monument annexe, mais forme un élément majeur du sanctuaire. Comme dans les

1279. Cf. *supra* ch. 1 : la figure 13 représente le profil topographique du centre de la Combe de Savoie.

1280. J. Harmand, " La vie monumentale des théâtres gallo-romains ", *Latomus*, 1990, XLIX, 2, p. 393-410.

1281. M. Fincker, F. Tassaux, " Les grands sanctuaires ruraux d'Aquitaine, " *M.E.F.R.A.*, 104, 1, 1992, p. 41-76.

1282. Restitution des vestiges du sanctuaire, par Chr. Mermet, *Carte archéologique, Savoie*, p. 143, figure 77.

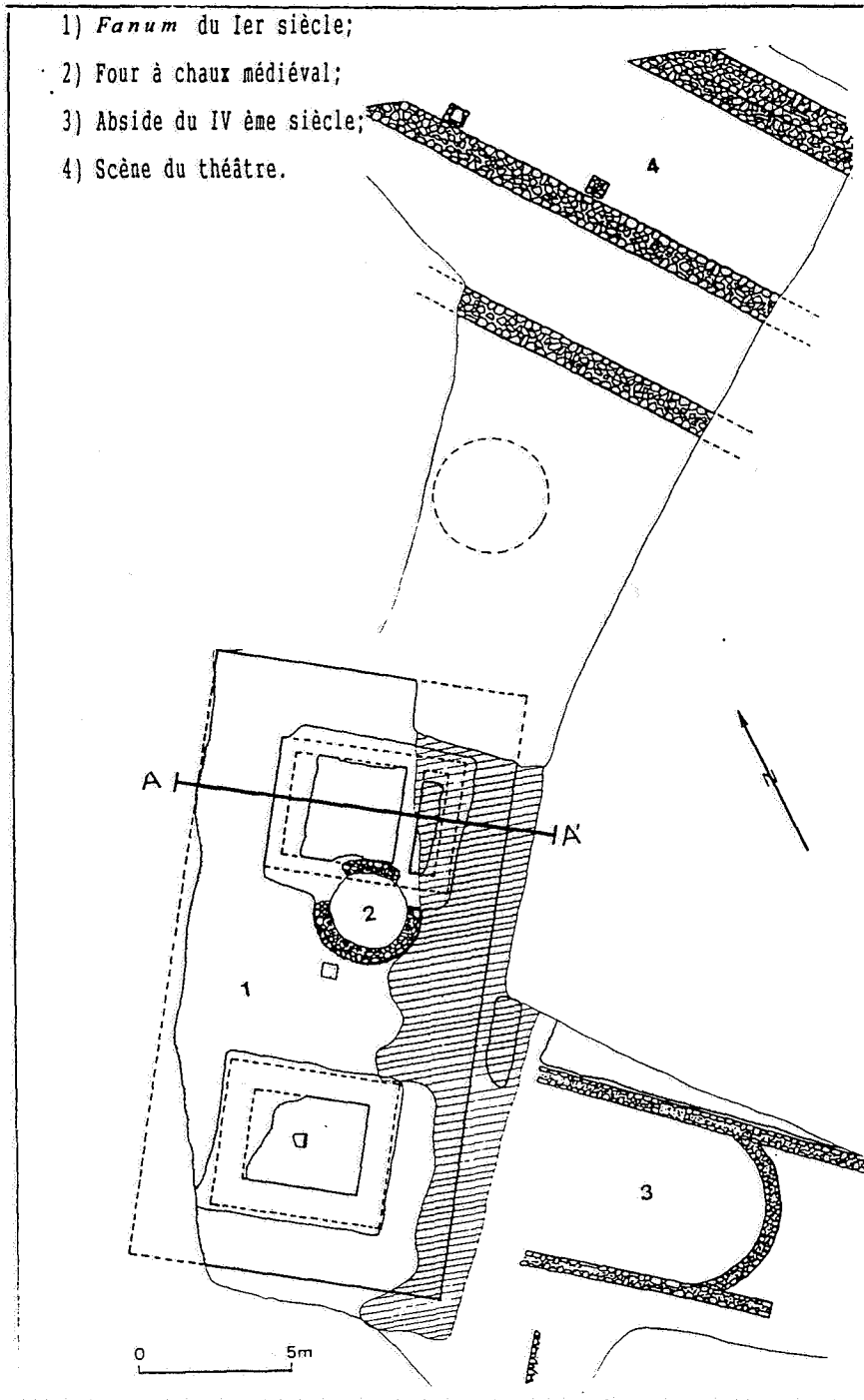


Figure 68

Plan des vestiges du sanctuaire de Châteauneuf (Savoie)

(D 'après Chr. Mermet)

sanctuaires ruraux d' Aquitaine, on peut faire l'hypothèse de l'existence de cérémonies liant le théâtre au sanctuaire, dans lesquelles l'effigie impériale assistait au déroulement de jeux scéniques, fonction principale de ce théâtre exigü (1283).

Avant et après le déroulement des jeux, on peut imaginer des processions entre le théâtre et le sanctuaire, pendant lesquelles on portait les images impériales et divines (1284).

d) Un culte qui associe des dieux gaulois, la religion gallo-romaine et le culte impérial

L'inscription dédicatoire du sanctuaire de Châteauneuf est adressée à Limetus, dieu indigène assimilé à Mercure. Le culte de Limetus est progressivement recouvert par celui de Mercure et de Maia, sans le faire disparaître complètement, mais en lui donnant un aspect de dieu gallo-romain. Puis le culte de Rome s'affirme, attesté par les graffites du *fanum* (1285). Il y a ainsi un mélange subtil des divinités honorées dans le sanctuaire.

e) Des témoignages d'une piété populaire

Parmi l'ensemble des graffites retrouvés, 18 d'entre eux, gravés sur tuile, ont été jetés intentionnellement sur un dépôt localisé contre le bord sud du péribole. Ils témoignent d'une spontanéité dans le culte impérial qu'il faut distinguer des inscriptions qui émanent des autorités locales (1286). Visiblement, les rites effectués ne sont pas une simple manifestation de

¹²⁸³. M. Fincker, F. Tassaux, " Les grands sanctuaires ruraux d'Aquitaine," art. cit., p. 57-61, 68.

¹²⁸⁴. D. Fishwick, *The Imperial Cult in the Latin West. Studies in the Rules Cult of the Western Provinces of the Roman Empire, II, 1*, Leyde, 1991, p. 522-523 et p. 550-566.

¹²⁸⁵. *AE*, 1993, 1120, 1145, 1146; Graffites n. 12, 32, 33. (Chr. Mermet), cf. *supra* ch. 4 .

¹²⁸⁶. Chr. Mermet, " Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie) ", art. cit., p. 126.

loyalisme, comme celle qu'on peut attendre de notables, mais des actes de piété sincères et spontanés de gens du lieu, pérégrins comme les frères Primus et Quartio, fils d'Atepo, mentionnés sur l'inscription dédicatoire du *fanum* (¹²⁸⁷). La croyance dans le secours de l'empereur régnant et de ses prédécesseurs explique le nombre important de dédicaces. Si le culte impérial est au départ un phénomène guidé par les autorités, il devient rapidement spontané. A Châteauneuf, c'est à l'époque augustéenne ou tibérienne que sont édifiés, à la fois, le sanctuaire et le théâtre. Il s'agit d'un des premiers édifices ruraux connus en Gaule, installé sur l'axe majeur de pénétration qu'est la vallée de l'Isère, précisément au carrefour des routes en direction des Alpes Cottiennes. La forme de dévotion spontanée se développe à Châteauneuf dans la deuxième moitié du Ier siècle (¹²⁸⁸), particulièrement sous les règnes des Flaviens, ce qui correspond à la période des basses eaux de l'Isère. L'état postérieur à l'époque flavienne est peu connu (¹²⁸⁹) et correspond à une remontée des eaux de l'Isère surtout dans la deuxième moitié du IIème siècle.

f) Un ensemble monumental à caractère religieux avec des aménagements successifs

Le site de Châteauneuf ne correspond pas à un grand ensemble monumental installé en rase campagne, à un cadre urbain disproportionné, imposé par les Romains à des populations rurales (¹²⁹⁰). C'est un ensemble à caractère éminemment religieux, qui connaît plusieurs

¹²⁸⁷. *AE*, 1982, 696; cf. *supra* ch. 10.

¹²⁸⁸. On constate la même évolution chronologique dans la pénétration du culte impérial en Aquitaine et dans l'apparition des théâtres ruraux, le long des axes majeurs de circulation : M. Fincker, F. Tassaux, " Les grands sanctuaires ruraux d'Aquitaine," art. cit., p. 71-72.

¹²⁸⁹. Cf. *supra* ch. 7.

¹²⁹⁰. G.-Ch. Picard, " Les théâtres ruraux de la Gaule, " *RA*, 1970, p. 192; G.-Ch. Picard, " *Vicus et conciliabulum* ", *Actes du Colloque le vicus gallo-romain ENS 14-15 juin 1975, Caesarodunum*, XI, 1976, p. 47-49.

moments privilégiés : un culte indigène, un développement du culte impérial officiel, avec la construction du théâtre, un embellissement spectaculaire, qui s'accompagne de manifestations spontanées du culte, surtout dans la première moitié du Ier siècle, profitant de l'essor des communications dans la Combe de Savoie. On ne peut pas assimiler le sanctuaire de Châteauneuf aux *conciliabula* des sources latines (¹²⁹¹). Il faut le considérer comme un complexe monumental à vocation religieuse, comme on en rencontre dans toute la Gaule, et en particulier en Aquitaine (¹²⁹²), lié au développement d'agglomérations secondaires dans la Combe de Savoie, à l'évergétisme des élites sociales et aux croyances religieuses des populations locales, attachées à leurs dieux locaux et confiants dans l'intercession impériale.

D) LA PENETRATION DES IDEES RELIGIEUSES GRECO-ORIENTALES

1) Les noms religieux

Le répertoire des noms religieux témoigne de la diffusion des cultes et des croyances gréco-orientales en Gaule, en particulier dans la vallée de l'Isère (¹²⁹³).

a) Les noms religieux de la vallée de l'Isère

Vingt-et-une inscriptions (¹²⁹⁴) de la vallée de l'Isère révèlent dix-neuf noms religieux. Parmi eux, le surnom *Magius* apparaît à deux endroits différents. Ces

¹²⁹¹. F. Jacques, " Statut et fonction des *conciliabula* d'après les sources latines ", *Les sanctuaires celtiques et leur rapport avec le monde méditerranéen. Actes du colloque de Saint-Riquier (8 au 11 novembre 1990) organisé par la Direction des Antiquités de Picardie et l'UMR 126 du CNRS*, Paris, 1991, p. 62; M. Fincker, F. Tassaux, " Les grands sanctuaires ruraux d'Aquitaine," art. cit., p. 47.

¹²⁹². M. Fincker, F. Tassaux, " Les grands sanctuaires ruraux d'Aquitaine," art. cit., p. 73.

¹²⁹³. J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, ouv. cit., p. 251-292.

¹²⁹⁴. *CIL*, XII, 5718; 117; 2248; 2268; 2220; 2258; 2253 bis; 2208; 2237; 2264; 2299; 2244; 2273; 2281; 2282; 2321; 2348; 128; 2253; 2288; 2282.

dix-huit noms religieux sont, par ordre alphabétique :

- Artemidorus (Aime) avec un nom associé, Phoebus; Phrygien.

- Chryseros (Aime); esclave impérial.

- Epictetes (Grenoble); *sevir*.

- Eros (Grenoble); dédicace aux mères Augustes.

- Eudaemon (Grenoble).

- Fortunatus (Grenoble); avec des noms associés : Quieta, Quietus.

- Hermes (Saint-Nazaire-en-Royans).

- Hermetio (Grenoble); *sevir*.

- Hilaria (gentilice) (Grenoble); noms associés : Attius Myrosies; flaminique, femme d'un sévir augustal.

- Innocens (Grenoble).

- Magius (gentilice) (Grenoble); nom associé : Zosimus.

- Magius (gentilice) (Châteauneuf).

- Mithres (Allondaz-Tournon); avec une dédicace aux Matres; esclave.

- Onesimus (Villette); noms associés : Erastus, Alcimus.

- Phoebus (Tarentaise); nom associé : Phrygiae.

- Quieta (Grenoble).

- Quietus (Grenoble); noms associés : Quieta, Fortunatus.

- Vitalis (Grenoble).

- Zosimus (Grenoble); nom associé : Magiae.

b) Les *cognomina* religieux

Ces surnoms témoignent de la diffusion de cultes et de croyances du paganisme mystique. Leur répartition dans la vallée de l'Isère est instructive :

- douze proviennent de Grenoble;

- quatre proviennent de la haute vallée : Aime, Villette, Tarentaise;

- deux proviennent de la Combe de Savoie et de la région d'Albertville;

- une seule provient de la basse-vallée (Royans).

Cette répartition remet en question l'analyse traditionnelle selon laquelle le courant mystique gréco-oriental aurait pénétré en Gaule par la vallée du Rhône (1295). Il semble au contraire que la pénétration arrive par les cols alpestres, en particulier le Petit-Saint-Bernard pour la haute vallée, ou le Mont-Genèvre pour la région grenobloise.

Le *cognomen* Hilarius et ses dérivés sont présents dans la vallée de l'Isère: Hilaria, Attius, Myrosies, Eros, Magius, Hermes, Zosimus... (1296).

c) La répartition sociale des noms religieux

Parmi les titulaires de noms religieux :

- Un est étranger (1297), originaire des régions orientales de l'Empire : Artemidorus est Phrygien.

- Deux sont esclaves (1298), Chryseros et Mithres.

- Deux sont sévirs augustaux (1299): Epictetes; Hermetio; les inscriptions les mentionnant sont grenobloises.

2) Les religions de l'Asie présentes le long de la vallée de l'Isère

Plusieurs cultes asiatiques sont introduits par des fidèles, le long de la vallée de l'Isère.

a) Le culte de Mithra

Le cas le plus probant est celui d'un esclave de la compagnie du quarantième des Gaules, receveur au bureau de Tournon-sur-Isère, connu d'après l'inscription

¹²⁹⁵. H. Wuillemier, " Sur quelques inscriptions mystiques de Gaule, " *REA*, 1934, p. 167.

¹²⁹⁶. H. Wuillemier, art. cit., p. 171; ces *cognomina* représentent 10% des surnoms gallo-romains recensés par J.-J Hatt, en 1986 : *La tombe gallo-romaine*, ouv. cit., p. 44.

¹²⁹⁷. *CIL*, XII, 5718.

¹²⁹⁸. *CIL*, XII, 117; 2348.

¹²⁹⁹. *CIL*, XII, 2248; 2237.

d'Allondaz (1300). La localisation de ce poste du quarantième des Gaules est proche d'*Ad Publicanos* / Albertville.

La dédicace aux Matres et à Mithra nomme les *socii* du *vilicus* de la *quadragesima Galliarum*. Le *vilicus* est un administrateur non libre, aux services de biens privés ou employé de l'administration impériale. Un autre *vilicus* est connu dans la région : le chef de poste de douane à Acaunum, sur la route qui rejoint le Bas-Valais au Grand-Saint-Bernard (1301).

Cet esclave (1302), receveur de la compagnie du quarantième des Gaules, a une épitaphe gravée dans un cercle (couronne ou serpent ?). Il s'appelait *Mithres* et il fut certainement un adepte de Mithra. Son nom pourrait indiquer qu'il y avait des mithriastes parmi les fermiers de la société (1303).

Son nom lui vient peut-être de ses parents ou de son patron qui l'auraient consacré à Mithra. Mais rien ne prouve qu'il ait été personnellement initié à des mystères. S'il doit cette appellation théophore à son patron, comme il arrivait le plus souvent, la consécration nominale prouverait que la compagnie fermière du quarantième des Gaules comptait des mithriastes; c'était un milieu de publicains. Le rôle des légions, ainsi que l'importance des routes expliquent l'implantation du nouveau culte (1304) : *Ad Publicanos* est sur la route d'Aoste (Italie) à Vienne, qui franchissait les Alpes par le col du Petit-Saint-Bernard,

¹³⁰⁰. *CIL*, XII, 2348.

¹³⁰¹. Dessau, *ILS*, 9035; G. Walser, *Via per Alpes Graias, Historia*, 1986, p. 51.

¹³⁰². Le statut d'esclave de Mithres est reconnu par G. Walser, *ouv. cit.*, p. 53 ; par R. Turcan, *Les religions de l'Asie dans la vallée du Rhône*, Leyde, 1972, p. 42. J.-J. Hatt ne mentionne pas ce statut, *La tombe gallo-romaine*, *ouv. cit.*, p. 50.

¹³⁰³. A. Allmer, A. de Terrebase, *Inscriptions de la cité de Vienne*, Vienne, I, 3, 1875, p. 341, n. 82; J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, *ouv. cit.*, p. 50; R. Turcan, *Les religions de l'Asie dans la vallée du Rhône*, Leyde, 1972, p. 42; P. Broise et B. Rémy, " De la conquête romaine aux invasions germaniques; la civilisation romaine en Savoie", dans P. Guichonnet (dir.), *Nouvelle Histoire de la Savoie*, Toulouse, 1996, p. 84-85.

¹³⁰⁴. R. Turcan, *Les religions de l'Asie dans la vallée du Rhône*, *ouv. cit.*, p. 42, 45, 46.

passait par Aime et rejoignait Chambéry et Aoste (Isère). Il est significatif qu'en dehors des colonies le long du couloir rhodanien, le mithriacisme ait laissé des traces sur les grandes voies militaires du réseau alpestre.

Le culte de Mithra, originaire du monde perse, ne s'est répandu dans l'Occident romain qu'après la campagne en Arménie de Corbulon, sous le principat de Néron. Son expansion touche surtout les zones militaires et les grandes vallées comme le Rhin et le Danube, à partir de la fin du Ier siècle. La vallée de l'Isère connaît également l'expansion de ce culte, surtout au IIème siècle, époque des fermiers des sociétés chargées de lever le quarantième des Gaules. Le mythe de Mithra pétrogène est celui de l'envoyé du dieu suprême qui combat le mal symbolisé par le taureau, qui, égorgé par Mithra, donne naissance par son sang à la vie. La scène de Mithra taurochtone, coiffé du bonnet phrygien, est représentée dans les lieux de culte (¹³⁰⁵), souvent sur un autel. Au même titre que la vallée du Rhône, la vallée de l'Isère a joué un rôle important pour la diffusion des religions orientales, par les grandes routes qui la bordent, ou la croisent, depuis l'Italie jusqu'en Gaule.

La circulation des idées religieuses a emprunté le couloir rhodanien, comme le prouvent les documents retrouvés au confluent avec l'Isère. Mais elle a utilisé d'autres voies que le Rhône, à partir de la Méditerranée. Ces idées ont atteint l'Europe centrale et occidentale par les déplacements de légionnaires, par les voies et les cols qui relient l'Italie à la Gaule (¹³⁰⁶).

b) Le culte de Cybèle et Attis

Cet autre culte oriental est attesté sur les bords de l'Isère, dans la basse vallée, près du confluent avec le

¹³⁰⁵. R. Turcan, *Mithra et le mithriacisme*, Paris, 1981; M. J. Vermaseren, *Mithra, ce dieu mystérieux*, Paris-Bruxelles, 1960; V.J. Walters, " The cult of Mithra in the Roman Provinces of Gaul ", *Etudes préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain*, 41, Leyde, 1974.

¹³⁰⁶. R. Turcan, *Les religions de l'Asie dans la vallée du Rhône*, ouv. cit., Introduction, p. VII.

Rhône.

Un grand autel taurobolique provient de la voie romaine qui mène de Valence à Tain-l'Hermitage, trouvé sur la rive droite de l'Isère, à Châteauneuf d'Isère.

Il porte l'inscription (1307) :

" *M(atri) D(eum) M(agnae) I(daeae) taurobol(ium) dendrophor(i) Val(entini) sua p(ecunia) f(ecerunt)* "

" Les dendrophores de Valence ont offert un taurobole à leurs frais en l'honneur de la Mère des dieux, la grande déesse du mont Ida. "

Cette inscription est accompagnée d'un bucrane orné de bandelettes; sur la face postérieure de l'autel, est grossièrement sculpté un pin lourd et massif; le côté droit porte une tête de bélier pourvue de grandes cornes spiroïdales...; le côté gauche représente six objets sur deux registres : au registre supérieur, de gauche à droite, une oenochoè, une ciste, une patère à manche; au registre inférieur, un tambourin et le bonnet phrygien d'Attis. Aucune mention du prêtre célébrant n'est donnée.

L'autel est traité en bas-relief sur ses quatre faces. Il s'agit d'un monument commémoratif destiné à perpétuer le souvenir d'un double sacrifice accompli en l'honneur de Cybèle. On peut retracer, à partir des faces de l'autel, le déroulement de la célébration : la face antérieure commémore le sacrifice du taureau, ou *Taurobolium*, rite régénérateur, pendant lequel le fidèle, purifié par le sang se présentait à la foule.

La deuxième face rappelle que le taurobole était suivi du sacrifice d'un bélier. La tête du bélier est ici placée entre deux objets de culte : un bâton de berger se terminant en crosse, et un aspersoir.

Un pin occupe la troisième face de l'autel : il s'agit du pin que les dendrophores portaient en procession pendant les fêtes de la déesse.

La dernière face, traitée en deux registres, présente une série d'objets du culte : une oenochoè ou aiguière à vin; une ciste, coffret contenant des objets sacrés et

¹³⁰⁷. *CIL*, XII, 1744.

porté en procession; une patère à manche, sorte de coupe en métal évasée, utilisée dans les sacrifices. Au registre inférieur, un tambourin, attribut de Cybèle; le bonnet phrygien, symbole d'Attis, porté par les bergers de Phrygie.

Sous le terme de dendrophores, il faut voir un collègue professionnel (bûcherons, charpentiers, artisans du bois) et une confrérie sacerdotale, chargée du culte de la déesse. Sur le site de Châteauneuf d'Isère, nous sommes en présence d'une cellule restreinte de dévotion à Cybèle. Peut-être s'agit-il du local cultuel des dendrophores de Valence (1308).

La déesse phrygienne avait pour fidèles les dendrophores, qui, à l'occasion de la grande fête de la déesse, portaient solennellement en procession le pin sacré, figuré sur l'autel. Des prêtres, les Galles, avec les dendrophores, célébraient les fêtes publiques de Cybèle et d'Attis et aussi les mystères et les banquets sacrés que comporte le culte. C'est à partir du II^{ème} siècle que se développe le rite du *Taurobolium*. Il signifie la renaissance par le sacrifice du taureau qui permet l'entrée de nouveaux initiés (1309).

Le monument, en calcaire de Crussol, est couronné aux angles de quatre *pulvini*, coussinets en forme de rouleaux. Ce couronnement autorise une datation du II^{ème} siècle.

Non loin du confluent de l'Isère et du Rhône, on trouva dans l'Isère en 1820 un médaillon de bronze où figure Cybèle ou Tutela, en buste entre deux sarments de vigne stylisés, les feuilles alternant avec les grappes; la déesse est parée de colliers (1310).

Un autre monument trouvé à Tain-l'Hermitage (1311),

¹³⁰⁸. A. Blanc, *Colonia Valentia*, ouv. cit., p. 49-50.

¹³⁰⁹. H. Graillot, " Le culte de Cybèle, Mère des dieux, à Rome et dans l'Empire romain ", *BEFAR*, 107, Paris, 1912; R. Duthoy, " " The *Taurobolium*. Its Evolution and Terminology " , *Etudes préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain*, 10, Leyde, 1969; M.J. Vermaseren, *Cybele and Attis, the Myth and the Cult*, Londres 1977.

¹³¹⁰. R. Turcan, *Les religions de l'Asie dans la vallée du Rhône*, ouv. cit., p. 68.

¹³¹¹. *CIL*, XII, 1782.

appartient à l'épigraphie lyonnaise : il a été déplacé et témoigne du culte de Cybèle et d'Attis à Lyon; il ne peut être utilisé dans le cadre de la vallée de l'Isère, sinon pour montrer la diffusion du culte dans toute la Gaule, en partie par le couloir rhodanien (1312).

Les cultes orientaux ont utilisé les voies d'eau, comme le Rhône et l'Isère, pour pénétrer en Europe occidentale. Les témoignages tout au long de la vallée de l'Isère, particulièrement à Albertville et dans le secteur du confluent entre l'Isère et le Rhône, montrent l'importance du passage par les cols et de la diffusion de ces cultes dans les Alpes occidentales.

c) Isis et les cultes égyptiens

Les fouilles ont livré quelques témoignages de la présence de cultes égyptiens dans la vallée de l'Isère: sur la nécropole du Replat, à Aime, on a retrouvé un oushebti en céramique vernie bleue et une amulette du dieu Nefertoum en céramique vert pâle; à Cognin, c'est un médaillon d'applique en bronze à l'effigie de Jupiter-Ammon qui a été mis au jour (1313).

Plus en aval dans la vallée, le culte d'Isis est présent :

- à Grenoble (1314) :

" *Aesculapio / sacr(u)m / Caecus / Isidis aedit(umus) / p(osuit)*. "

" Consacré à Esculape. Caecus gardien du temple d'Isis a élevé (cet autel). "

- à Seyssinet-Pariset (1315) :

" *Isidi Matri / Sex(tus) Claudius Valerianus / aram / cum suis ornamentis / ut voverat / d(ono) d(at)*. "

" A Isis Mère, Sextus Claudius Valerianus a fait don de

¹³¹². R. Turcan, *Les religions de l'Asie dans la vallée du Rhône*, ouv. cit., p. 68.

¹³¹³. *Carte archéologique, Savoie*, p. 112: Aime; p. 151 : Cognin; P. Broise et B. Rémy, " De la conquête romaine aux invasions germaniques; la civilisation romaine en Savoie", dans P. Guichonnet (dir.), *Nouvelle Histoire de la Savoie*, Toulouse, 1996, p. 85.

¹³¹⁴. *CIL*, XII, 2215.

¹³¹⁵. *CIL*, XII, 2217.

cet autel avec sa décoration. "

Le culte d'Isis a trouvé des adeptes dans les provinces occidentales à partir de la fin du Ier siècle ap. J.-C.. Pour eux, Isis devient la déesse unique qui résume en elle toutes les qualités et toutes les vertus des autres divinités. Elle fait mouvoir le monde, elle est la Nature-Mère, le reine du ciel dans lequel les astres lui obéissent. Elle est la bienfaitrice universelle et l'adepte doit être un initié, ce qui représente pour lui une promesse de salut (1316).

d) Le culte de Jupiter Dolichenus et les cultes syriens

Jupiter Dolichenus, cuirassé et drapé, dont la cuirasse est décorée d'un foudre, un ruban en argent enroulé sur lui-même et portant une décoration, est connu par un buste retrouvé au sanctuaire du col du Petit-Saint-Bernard (1317). C'est le dieu syrien de Doliché, en Commagène, qui s'est introduit dans l'Empire à partir de la fin du Ier siècle ap. J.-C., grâce aux soldats. Il est invoqué pour la victoire et la sauvegarde individuelle des soldats et des officiers qui en sont les adeptes. Il prend la valeur d'un dieu cosmique et omnipotent, porteur de prospérité (1318).

3) Les noms théophores

Les noms religieux confirment l'adhésion des fidèles aux religions orientales.

Il s'agit de noms théophores comme : Artemidorus, Eros, Hermes, Mithres, Phoebus.

¹³¹⁶. M.C. Budichowsky, *La diffusion des cultes isiaques autour de la mer Adriatique, Etudes préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain*, 61, 1, Leyde, 1977; M. Malaise, " La diffusion des cultes égyptiens dans les provinces européennes de l'Empire romain," *ANRW*, II, 17/3, 1984, p. 1616-1654.

¹³¹⁷. *Carte archéologique, Savoie*, p. 205.

¹³¹⁸. P. Merlat, *Jupiter Dolichemus. Essai d'interprétation et de synthèse*, Paris, 1960; R. du Mesnil du Buisson, *Etude sur les dieux phéniciens hérités par l'Empire romain, Etudes préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain*, 14, Leyde, 1970.

D'autres expriment des qualités morales : Innocens, Onesimus, Quieta, Quietus. D'autres sont des noms de bon augure, comme Fortunatus. D'autres paraissent faire allusion à des doctrines religieuses ou philosophiques sur la vie éternelle, comme Zosimus.

Les *cognomina* Quietus, Quieta, Eudaemon évoquent, semble-t-il, la béatitude du sage et l'immortalité qui est due à ceux qui l'ont atteinte de leur vivant. Mithres semble faire allusion au culte solaire. Le *cognomen* Hilarus (à Grenoble, Hilaria) semble devoir être rattaché au culte de la Grande-Mère et des adorateurs de Cybèle.

Le gentilice Magius, associé à des *cognomina* religieux comme à Grenoble et à Châteauneuf, pouvait être chargé de signification mystique et on est tenté de voir dans ce gentilice le nom générique d'une dynastie de prêtres à Cybèle et à Attis (1319).

4) la répartition chronologique et géographique des noms religieux

Au Ier siècle, les noms religieux sont prépondérants à Aime, dans la haute vallée, et peu fréquents à Grenoble.

Aux IIème et IIIème siècles, ils deviennent nombreux dans la région grenobloise (1320).

Ainsi la pénétration importante des noms mystiques, dès le Ier siècle se fait par le col du Petit-Saint-Bernard. Ce sont les esclaves, les affranchis, les soldats qui semblent avoir amené cette mode, qui se diffuse à partir du règne des Flaviens, particulièrement à Mayence et à Cologne (1321). La haute vallée de l'Isère a les mêmes caractères que les Germanies : même type de populations, de fréquentation des voies romaines, d'où la pénétration des noms religieux.

Pour la vallée moyenne de l'Isère, c'est au IIème siècle que la vogue des noms religieux tend à se répandre à partir de la vallée du Rhône et de ses grands centres

1319. J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, ouv. cit., p. 51-55.

1320. J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, ouv. cit., p. 55.

1321. J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, ouv. cit., p. 57.

urbains, comme Lyon ou Vienne, et aussi de la haute vallée de l'Isère, où ils sont présents dès le premier siècle.

A Vienne et à Lyon, villes peuplées, qui comptent beaucoup d'étrangers, les surnoms religieux marquent un progrès considérable au II^{ème} siècle, pour atteindre presque la moitié de la population. Ce qui signifie la conversion de plus en plus accentuée des populations urbaines aux cultes orientaux.

Pour Grenoble et sa région, la pénétration du syncrétisme païen gréco-oriental arrive de deux directions : de l'Italie, par les cols, Mont-Genèvre et Petit-Saint-Bernard; mais aussi de Vienne, par la vallée du Rhône.

On peut aussi souligner la faiblesse de la pénétration des noms religieux dans le Royans (un seul cas connu) : dans ce secteur de la basse vallée, un " îlot " celtique montre la prédominance des éléments indigènes. Cette particularité du Royans correspond à une composition sociale différente de celle de la région grenobloise ou de la Tarentaise.

Les milieux sociaux touchés par la vogue des surnoms mystiques sont ceux des esclaves, des affranchis, des étrangers, des sévirs augustaux, des fonctionnaires et affranchis impériaux. Il s'agit de la société cosmopolite, introduite par l'administration impériale et le développement du commerce (1322).

II- LES ASPECTS ARTISTIQUES

Comme dans le domaine religieux, la vallée de l'Isère a été un vecteur de circulation artistique. Les influences artistiques peuvent venir d'Italie en direction de la Gaule et utiliser les routes ou la vallée. L'influence artistique peut aussi venir de la vallée du Rhône et se diffuser à partir des cités de Vienne, voire de Lyon ou

¹³²². R. Turcan , " Les cultes orientaux en Savoie ", *Dossiers de l'archéologie*, n° 48 (1980-1981), p. 47-51; J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, ouv. cit., p. 60-61.

de Valence...

A) PROBLEMES DE L'APPROCHE DE LA CIRCULATION ARTISTIQUE

Quelques vestiges ont été trouvés près des cols du Petit-Saint-Bernard et du Grand-Saint-Bernard, mais les trouvailles sont moins nombreuses dans les régions montagneuses que dans les basses vallées (¹³²³).

Un autre problème est d'apprécier le rôle que la pierre locale a joué, surtout dans le secteur de la haute vallée, région montagneuse, où les transports d'un versant à l'autre créent de grosses difficultés. Les montagnes, riches en gisements de toutes sortes, sont de nature à faciliter l'éclosion de monuments importants, à condition qu'ils soient facilement exploitables et que leur production soit aisément transportable par voie d'eau. Ainsi les marbres blancs, bleutés et violets de Tarentaise, en aval d'Aime, à Villette sont-ils présents à Bourg-Saint-Maurice, à Moûtiers, et ils entrent en concurrence dans la moyenne vallée de l'Isère avec celui de Vignes et avec les calcaires du Dauphiné (¹³²⁴).

B) LA CIRCULATION ARTISTIQUE : LES VOIES

Au Ier siècle, la Narbonnaise, grâce à une romanisation rapide, a connu un développement tel que la totalité de la province a profité des mêmes courants artistiques que l'Italie du Nord (¹³²⁵). Aussi, la circulation

¹³²³. F. Braemer, " Problèmes de circulation artistique à travers les Alpes, ", *Actes du Colloque international sur les cols des Alpes*, ", Bourg-en-Bresse, 1969, p. 142-169; G. Walser, *Summus Poeninus, Historia*, 46, 1984, Stuttgart; G. Walser, *Via per Alpes Graias. Beiträge zur Geschichte des kleinen St Bernhard-Passes in römischer Zeit, Historia*, 48, 1986, Stuttgart.

¹³²⁴. F. Braemer, " L'exploitation et le commerce des pierres des Alpes dans l'Antiquité, " *Peuplement et Exploitation du milieu alpin*, Suppl. à *Caesarodunum*, XXV, p. 33-50; " Répertoire des gisements de pierres ayant exporté leur production à l'époque romaine, " *Colloque international sur les ressources minérales et l'histoire de leur exploitation*, édité par F. Braemer et le Comité des Travaux historiques et scientifiques, 2, 1986, p. 287.

¹³²⁵. F. Braemer, " Problèmes de circulation artistique...", art. cit., p. 147.

artistique provient-elle autant de la vallée du Rhône, que de la route du Mont-Genèvre ou de celle du Petit-Saint-Bernard, pour la transmission des idées ou des formes. La vallée de l'Isère, de ce point de vue, connaît donc une évolution homogène, dans toutes les sections de son cours.

Il en est ainsi pour la plaque funéraire. Sous les règnes des empereurs julio-claudiens, la plaque funéraire du type des monuments italiens, composée essentiellement d'un cartouche inscrit surmonté d'un fronton orné, s'est solidement implantée dans les provinces alpines, notamment en Valais, sur le revers du Petit-Saint-Bernard.

Les deux voies de circulation artistique, la voie maritime et la route, ont joué, au début de l'Empire, un rôle essentiel dans les rapports entre l'Italie et la Gaule. C'est par elles que se sont introduites les formes artistiques romaines, comme la stèle funéraire à personnages en bustes :

- ainsi, à Aime (¹³²⁶), une plaque funéraire de type italien;

- à Villette, également en Tarentaise, une stèle funéraire figurée à personnages en buste (¹³²⁷).

La route du Petit-Saint-Bernard connut un important trafic commercial et artistique, surtout à partir du règne de Claude et la sculpture est en plein essor, dans la haute vallée, à l'époque julio-claudienne.

L'acheminement d'oeuvres italiennes à travers les Alpes utilisait la voie maritime et fluviale, afin d'éviter aux charrettes la périlleuse traversée des Alpes (¹³²⁸).

C) LES VESTIGES DANS LA VALLEE DE L'ISERE

1) L'importation d'objets d'art italien et l'installation d'ateliers locaux.

¹³²⁶. *CIL*, XII, 117 et *Gallia*, XII, 2, 1954, p. 462.

¹³²⁷. *CIL*, XII, 118; E. Espérandieu, *ILGN*, n. 6917.

¹³²⁸. F. Braemer, " Problèmes de circulation artistique...", p. 154.

Le buste d'Antonin des Fins d'Annecy (1329) s'apparente par le style aux portraits d'art local de Brescia; l'effigie du Jupiter du Petit-Saint-Bernard possède des caractères locaux, qui peuvent être rattachés au buste de Marc Aurèle découvert à Avenches, sur le plateau suisse (1330).

Ces vestiges montrent le rôle du col du Petit-Saint-Bernard dans le trafic d'oeuvres de qualité. Des thèmes artistiques franchissent le col. Ainsi, le buste d'Antonin des Fins d'Annecy a toutes les chances d'y avoir transité. Puis, dans les Alpes Grées, des ateliers locaux se sont développés, qui ont su profiter de l'abondance du cuivre, de l'argent...

2) Le travail du marbre a laissé un certain nombre de vestiges

L'utilisation de pierres locales emprunte des éléments artistiques italiens (1331). L'extraction du marbre blanc de Villette, à cinq kilomètres en aval d'Aime a permis aux ateliers locaux de fabriquer des stèles funéraires de type italien (1332), un portrait féminin, une décoration sculptée (1333).

Ces vestiges peuvent être datés de la fin du Ier siècle et surtout du IIème siècle.

On voit bien ainsi le rôle du col du Petit-Saint-Bernard dans la circulation artistique et dans l'adaptation des modèles italiens par les ateliers de la haute vallée.

3) Les mosaïques de la vallée de l'Isère

¹³²⁹. F. Braemer, " Problèmes de circulation...", art. cit., p. 156, fig. 7.

¹³³⁰. F. Braemer, " Problèmes de circulation...", art. cit., p. 158.

¹³³¹. F. Braemer, " Les marbres des Alpes occidentales dans l'Antiquité ", *96ème Congrès national des Sociétés savantes, 1971, Archéologie, t. 1*, p. 273-286.

¹³³². *CIL*, XII, 117; 118.

¹³³³. F. Braemer, " Les marbres des Alpes occidentales...", art. cit., p. 280-281.

a) Les deux mosaïques de la *villa* du Grand Verger, à Gilly (Savoie) (¹³³⁴), au décor géométrique noir et blanc, datent de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^{ème} siècle. Elles représentent un des premiers exemples en Narbonnaise, de canevas venus d'Italie et repris par la suite dans la cité de Vienne, d'où un relatif dépouillement et quelques maladresses de dessin. L'influence serait ici italienne, alors que pour les mosaïques d'Arbin et de Saint-Paul-lès-Romans, l'influence viendrait de Vienne ou de Lyon.

b) Les trois mosaïques d'Arbin sont des productions d'ateliers viennois du II^{ème} siècle : ce sont des pavements à motifs géométriques polychromes assez denses, agrémentés de motifs végétaux ou figuratifs (dauphins, oiseaux, vases...). Plus tardives que celles de Gilly, elles datent de 150 ap. J.-C.

Elles sont probablement exécutées par un atelier viennois itinérant. Les ateliers de la ville de Vienne avaient un rayonnement géographique et envoyaient des équipes de mosaïstes déployer leurs talents dans des *villae* comme celle d'Arbin. Mais, à cette époque, les mosaïques viennoises ne pouvaient pas rivaliser avec celles d'Afrique. Dans la vallée de l'Isère, l'essor économique n'était pas aussi brillant, même si la *villa rustica* d'Arbin témoigne du développement agricole de la Combe de Savoie. Aucune preuve ne peut être apportée que cette *villa* a été la propriété de T. Pompeius Albinus, le notable d'origine italienne le plus important de la région (¹³³⁵), ou d'un membre de sa famille.

Les mosaïques d'Arbin témoignent d'une esthétique de qualité diffusée à partir de Vienne dans la vallée de l'Isère (¹³³⁶).

¹³³⁴. H. Lavagne, " Les mosaïques de Gilly, " *RAN*, 19, 1986, p. 244-258; *10 ans d'archéologie en Savoie, Association départementale pour la recherche archéologique en Savoie, ADRAS*, 1984, site de Gilly, avec plan, p. 101-110; H. Barthélémy, *La Savoie gallo-romaine, ADRAS*, 1995, ouv. cit., site de Gilly, p. 12-13, avec plan.

¹³³⁵. *CIL*, XII, 2327.

¹³³⁶. J. Lancha, " Trois mosaïques découvertes dans une *villa* gallo-

c) Les mosaïques de la *villa* de Saint-Paul-lès-Romans sont un peu plus tardives. Elles datent des années 170-180 et représentent les saisons, Orphée charmant les animaux et les travaux d'Hercule (1337).

Si leur iconographie dérive de modèles classiques, le déroulement des différents travaux est celui qui tend à s'imposer à la fin du II^{ème} siècle et tend à remplacer l'ordre traditionnel.

La mosaïque de Saint-Paul-lès-Romans est un bon exemple de reproduction. L'artiste qui a exécuté ce pavement reproduit des personnages dont les attitudes et les attributs sont des stéréotypes qui font partie d'un répertoire très classique. La mosaïque répète les scènes d'un sarcophage réel. Elle correspond à un moment où les ateliers de Vienne et de Lyon sont en plein essor, sans qu'on puisse affirmer nettement que la mosaïque puisse leur être attachée (1338).

Il y a quand même des présomptions : le site est à une centaine de kilomètres de Vienne, à 150 kilomètres environ de Lyon. Sur la mosaïque des Jeux du Cirque de Lyon, on trouve la même bordure composée d'autant de triangles à degrés qu'à Saint-Paul-lès-Romans (1339). La mosaïque de Lyon date du dernier quart du II^{ème} siècle.

Dans la basse vallée de l'Isère, l'influence artistique provient logiquement de la vallée du Rhône et des cités de Vienne ou de Lyon. Dans la haute vallée, l'influence artistique de l'Italie est plus précoce mais aussi plus maladroite. Le site d'Arbin, situé au centre de la vallée

romaine à Mérande (Savoie), " *Gallia*, t. 33, 1975, p. 63-82. H. Barthélémy, *La Savoie gallo-romaine...*, ouv. cit., p. 15.

¹³³⁷. M. Vignard, *Rapport de fouilles de la villa de Saint-Paul-lès-Romans*, Romans, 1967, 68, 69; *Les mosaïques du Musée de Valence*, n. 2, Valence, Musée, sans date; H. Lavagne, " Au dossier des mosaïques Héracléennes (suite) : la mosaïque de Saint-Paul-lès-Romans ", *RA*, 2, 1979, p. 269-290.

¹³³⁸. H. Lavagne, " Les mosaïques du Musée de Valence ", *Dossiers / Collections du Musée de Valence*, N. 2, dir. C. Burgard, p. 15, sans date.

¹³³⁹. H. Lavagne, " Au dossier des mosaïques héracléennes...", art. cit., p. 290, n. 69.

a connu certainement les influences viennoise et italienne.

A la fin du IIème siècle, une grande qualité artistique se diffuse tout au long de la vallée, plus particulièrement dans ses secteurs les plus développés, sur le plan économique et social.

La religion et l'art sont des facteurs de l'homogénéisation de la vallée de l'Isère au Haut-Empire.